FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Vous, MONSIEUR

vous vous interrogez...

et vous aussi MADAME...

Aujourd'hui les affaires ne vont pas, les logements et le travail manquent, les salaires sont insuffisants, l'enseignement de nos enfants est sacrifié, l'agriculture est en désarroi...

vous vous demandez...

Comment donner à notre pays un régime stable et démocratique, une économie moderne ? Comment assurer la justice sociale pour tous ? Comment garantir la paix ?

**Votre vie quotidienne, votre confort,
votre avenir personnel,
et celui de vos enfants, sont en jeu !**

La RÉPONSE à votre interrogation

c'est un homme d'expérience, ayant fait ses preuves, ayant compris vos difficultés qui vous la donne :



Jacques BORDENEUVE

Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne

Sénateur - Ancien Ministre de l'Education Nationale

Cette RÉPONSE la voici →

Je vous PROPOSE...

- de donner avec moi au pays la STABILITÉ, c'est-à-dire un gouvernement qui durera 5 ANS ;
- de lutter contre le régime de pouvoir personnel et la prolifération des armes atomiques ;
- d'établir entre vous et moi un CONTRAT SIMPLE ET LOYAL pour réaliser pendant la législature :
  - — une économie dynamique avec des finances équilibrées,
  - — une agriculture moderne et rémunératrice,
  - — une justice sociale pour tous : emplois, santé, logements,
  - — une Europe unie dans un monde en paix,
  - — et donner la « priorité des priorités » à l'Education Nationale, à la Recherche Scientifique et à la Culture.

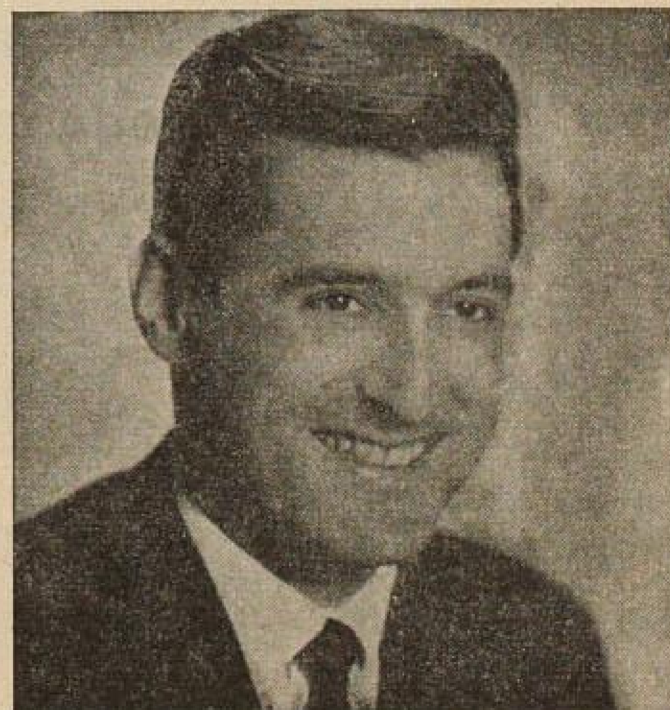
Par souci du devoir, pour vous servir

J'AI ENTREPRIS UN COMBAT RÉSOLU ET EFFICACE

- Réanimer l'économie de notre région et de son chef-lieu AGEN.
  Seul le PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, que je suis, a les moyens d'y parvenir : par une action énergique, par la garantie des indispensables opérations financières (emprunts, subventions, etc.).
- Rendre aux AGRICULTEURS l'indexation des prix agricoles (qu'en 1957 j'avais contribué à établir étant au Gouvernement) et leur donner la parité promise et non tenue.
- Garantir aux PERSONNES AGÉES une condition meilleure digne d'elles et AUX RETRAITÉS les mesures réparatrices qu'ils attendent.
- Soulager les COMMERÇANTS des trop lourdes charges qui les accablent.
- Reconnaître aux RAPATRIÉS l'indemnisation, l'amnistie et le reclassement.
- Assurer aux ANCIENS COMBATTANTS le respect qui leur est dû par la Nation et le bénéfice du rapport constant.
- Donner leur chance aux JEUNES.
- Enfin, pour que chaque MÉNAGÈRE puisse disposer d'un foyer convenable, pour que toutes les femmes, épouses et mères, qu'elles travaillent ou non au dehors, soient défendues et protégées (notamment par un planning familial judicieusement établi),

J'AI CHOISI DE FAIRE CONFIANCE A LA JEUNESSE avec mon suppléant

Jacques-Louis RICHARD



36 ans, ancien élève du Lycée d'Agen
Licencié en Droit et en Sciences économiques
Attaché au Ministère de l'Economie
et des Finances

NOUS SOMMES, COMME VOUS, DES HOMMES DE " CHEZ NOUS "

C'est pourquoi, à votre tour, le 5 mars, vous nous donnerez VOTRE CONFIANCE.

IMP. COOPÉRATIVE - AGEN